

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1/6
	Révision n°: 1
<b>ACTIVATEUR BACTERIEN</b>	Date : 08/01/2018
	Remplace la fiche : 21/08/2017
	<b>102691-10274</b>

### Fournisseur

#### IPC

10, quai Malbert  
CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France  
Tél. n° vert : 0 800 38 19 26  
ipc@ipc-sa.com

## SECTION 1 : Identification du mélange et de la Société

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **ACTIVATEUR BACTERIEN**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Préparateur pour biotraitement choc des canalisations et colonnes**

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

Voir fournisseur.

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contactez le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contactez le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

### 1.5. Autre information

Réservé à un usage professionnel.

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Néant

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations

Non classé.

### Indications complémentaires

Fiche de données de sécurité sur demande.

### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants

### 3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

### 3.2. Mélanges

#### Composition

Identification	Nom	Classification	%
INDEX : 026-003-01-4 CAS : 7782-63-0 EC : 231-753-5 REACH : 01-2119513203-57	SULFATE DE FER (II) (1 :1), HEPTAHYDRATE	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit.2, H319	≤ 2.5 %
Pour le texte complet des phrases H/EUH mentionnées dans ce chapitre, voir le § 16			

### IPC

10, quai Malbert - CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 France N° vert : 0 800 38 19 26

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2/6
	Révision n°: 1
<b>ACTIVATEUR BACTERIEN</b>	Date : 08/01/2018
	Remplace la fiche : 21/08/2017
	<b>102691-10274</b>

## SECTION 4 : Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### 4.1. Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation

Si inhalation excessive, donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

#### En cas de contact avec la peau

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

#### En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

#### En cas d'ingestion

En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

### 4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser : eau pulvérisée, poudre d'extinction ou dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistants à l'alcool.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée n'est disponible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée n'est disponible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière n'est requise.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées aux § 7 et 8.

#### Pour les non secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

#### Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir par moyen mécanique.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le § 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le § 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le § 13.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3/6
	Révision n°: 1
<b>ACTIVATEUR BACTERIEN</b>	Date : 08/01/2018
	Remplace la fiche : 21/08/2017
	<b>102691-10274</b>

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulée la substance.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

#### Prévention des incendies

Aucune mesure particulière n'est requise.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

#### Stockage

Aucune exigence particulière.

#### Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

### 7.3. Utilisation finale particulière

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Mesures techniques de protection

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

#### Protection respiratoire

N'est pas nécessaire.

#### Protection des yeux/du visage

Pas nécessaire.

#### Protection des mains

Aucun équipement de protection individuel n'est requis. En cas d'usage intensif, respecter les mesures de sécurité et d'hygiène usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

#### Protection du corps

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Poudre
Couleur	: Beige
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible
pH	: 6.00 +/- 0.50
Point de fusion/Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Aucune donnée n'est disponible
Point d'éclair [°C]	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible
Inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Limites d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Pression de vapeur (50°C)	: Aucune donnée n'est disponible
Densité de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité relative	: Non déterminée
Hydrosolubilité	: Soluble

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4/6
	Révision n°: 1
<b>ACTIVATEUR BACTERIEN</b>	Date : 08/01/2018
	Remplace la fiche : 21/08/2017
	<b>102691-10274</b>

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques (suite)

Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible
Viscosité	: Aucune donnée n'est disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée n'est disponible
<b>9.2. Autres informations</b>	
COV	: Non mesuré

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### 11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

#### 11.1.2. Mélange

#### Toxicité aiguë

#### Effet primaire d'irritation

De la peau	: Pas d'effet d'irritation.
Des yeux	: Pas d'effet d'irritation.
Sensibilisation	: Aucun effet de sensibilisation connu.

#### Indications toxicologiques complémentaires

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5/6
	Révision n°: 1
<b>ACTIVATEUR BACTERIEN</b>	Date : 08/01/2018
	Remplace la fiche : 21/08/2017
	<b>102691-10274</b>

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

En général, non polluant.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

#### Emballages souillés

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Nettoyage à l'eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

## SECTION 14 : Informations relatives aux transports

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.2 Informations relatives à l'emballage

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.3 Dispositions particulières

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.4. Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006)

Aucune donnée n'est disponible.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6/6
	Révision n°: 1
<b>ACTIVATEUR BACTERIEN</b>	Date : 08/01/2018
	Remplace la fiche : 21/08/2017
	<b>102691-10274</b>

## SECTION 15 : Informations réglementaires (suite)

### 15.1.5. Biocide (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et Directive 98/8/CE)

Aucune donnée n'est disponible.

### 15.1.6. Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français

N° TMP Libellé

Aucune donnée n'est disponible.

### 15.1.7. Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français

Aucune donnée n'est disponible.

### 15.1.8. Nomenclature des installations classées (France)

N° ICPE Désignation de la rubrique

Régime Rayon

Aucune donnée n'est disponible.

**Régime** : A : Autorisation ; E : Enregistrement, D : Déclaration ; S : Servitude d'utilité publique ; C : soumis au Contrôle périodique prévu par l'article L512-11 du code de l'environnement.

**Rayon** : Rayon d'affichage en Kilomètres.

### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 16 : Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

### Libellés des phrases H, EUH figurant au paragraphe 3 :

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Liste des § modifiés lors de la dernière révision : Référence

*Fin du document*